

Maintien des certifications : obtenir des crédits CPE en vue de la déclaration

Combien d'heures déclarer ?

Maintenir la certification, c'est obtenir et déclarer :

Statut	CIA	IAP, CCSA, CFSA, CGAP, CRMA
« active » = qui exerce en tant qu'auditeur interne	40 heures	20 heures
« inactive » = qui n'exerce pas comme auditeur interne	20 heures	

Les heures à déclarer doivent être obtenues entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année civile.

Comment obtenir des crédits CPE ?

Différents moyens permettent d'acquérir des crédits CPE.

Education

Si vous avez assisté comme participant aux événements suivants, vous pouvez obtenir de crédits CPE.

CIA	IAP, CCSA, CFSA, CGAP, CRMA
Maximum heures pouvant être déclarées : 40	Maximum heures pouvant être déclarées : 20
Suivi de formations professionnelles ou des programmes de développement, tels que des séminaires, des conférences dispensées par les chapitres IIA ou leurs antennes régionales	
Participation à des réunions techniques organisées par les chapitres locaux ou nationaux	
Suivi des formations « maison » interne à votre organisation	
Participation à des programmes d'organismes non liées à l'IIA (organismes de formation, associations professionnelles, etc.)	
Suivi des cours universitaires ou d'établissement d'enseignement supérieur (cours ouvrant doit ou non à des crédits), exception faite pour les candidats CIA des cours permettant d'obtenir le niveau requis pour justifier de l'exigence d'admissibilité au CIA (Bac +3) :	
<ul style="list-style-type: none">○ 15 heures de crédit CPE sont obtenues pour chaque semestre suivi,○ 10 heures de crédit CPE sont obtenues pour chaque trimestre suivi	
Réussite aux examens d'autres certifications : <ul style="list-style-type: none">○ Un maximum de 40 heures de crédit CPE peuvent être gagnées si la certification a été obtenue dans le courant de l'année civile,○ 10 heures de crédit CPE peuvent être déclarées en cas de réussite de chaque partie d'examen liée à l'audit ou à la comptabilité (par exemple, le CPA ou le CA examination)	Réussite aux examens d'autres certifications : <ul style="list-style-type: none">○ Un maximum de 20 heures de crédit CPE peuvent être gagnées si la certification a été obtenue dans le courant de l'année civile,○ 10 heures de crédit CPE peuvent être déclarées en cas de réussite de chaque partie d'examen liée à l'audit ou à la comptabilité (par exemple, le CPA ou le CA examination)
Suivi un programme d'auto-formation ayant un rapport explicite à l'audit interne (ceci implique de fournir les preuves de l'achèvement du programme)	

Publication

Si vous avez pris part à la rédaction de documents, vous pouvez obtenir des crédits CPE. De manière générale, une page A4 pleine (interligne 1) équivaut à 2 heures de crédit CPE. Il est possible d'obtenir des crédits CPE dans les limites données pour chaque publication suivante :

Maintien des certifications : obtenir des crédits CPE en vue de la déclaration

CIA	IAP, CCSA, CFSA, CGAP, CRMA
Maximum heures pouvant être déclarées : 25	Maximum heures pouvant être déclarées : 10
Ouvrage (25 heures maximum)	Ouvrage (10 heures maximum)
Article (15 heures maximum)	Article (6 heures maximum)
Papier de recherche (15 heures maximum)	Papier de recherche (6 heures maximum)
Question d'examen CIA acceptée (1 heure par question dans la limite de 10 crédits CPE par an)	Question d'examen CIA acceptée (1 heure par question dans la limite de 5 crédits CPE par an)

Traduction

Si vous avez pris part à la traduction de documents, vous pouvez obtenir des crédits CPE. De manière générale, une page A4 pleine (interligne 1) équivaut à 2 heures de crédit CPE. Il est possible d'obtenir des crédits CPE, dans les limites données, pour chaque publication suivante :

CIA	IAP, CCSA, CFSA, CGAP, CRMA
Maximum heures pouvant être déclarées : 25	Maximum heures pouvant être déclarées : 10
Ouvrage (25 heures maximum)	Ouvrage (10 heures maximum)
Article (15 heures maximum)	Article (6 heures maximum)
Papier de recherche (15 heures maximum)	Papier de recherche (6 heures maximum)

Présentation orale

Si vous avez réalisée une intervention orale en tant qu'orateur, vous pouvez déclarer :

CIA	IAP, CCSA, CFSA, CGAP, CRMA
Maximum heures pouvant être déclarées : 25	Maximum heures pouvant être déclarées : 10
Les heures obtenues pour la première intervention orale seront basées sur la durée de l'intervention, à quoi s'ajoute le temps de préparation de l'intervention estimé à trois fois le temps de la présentation.	
Les présentations ultérieures sur le même support donneront droit à un crédit CPE équivalent à la durée de la présentation, dans la limite de 5 heures par année civile.	

Participation

Si vous avez participé comme membre de la direction ou d'un comité dans une organisation professionnelle liée à l'audit interne, vous pouvez obtenir des crédits CPE.

CIA	IAP, CCSA, CFSA, CGAP, CRMA
Maximum heures pouvant être déclarées : 15	Maximum heures pouvant être déclarées : 10
Pour chaque heure de participation effective, vous obtenez 1 heure de crédit CPE.	

Evaluation externe dans le cadre du programme d'assurance et d'amélioration qualité

Vous avez participé à l'évaluation externe dans le cadre du programme d'assurance et d'amélioration qualité en tant qu'auditeur. Vous pouvez obtenir des crédits CPE, dans les limites de chaque mission d'assurance qualité. 1 heure de crédit CPE est obtenue pour chaque heure :

Maintien des certifications : obtenir des crédits CPE en vue de la déclaration

CIA	IAP, CCSA, CFSA, CGAP, CRMA
Maximum heures pouvant être déclarées : 20	Maximum heures pouvant être déclarées : 10
Participation à l'auto-évaluation de l'audit interne avec validation indépendante externe. (maximum 5 crédit CPE par évaluation).	
Une mission d'une semaine donne droit à maximum 10 crédits CPE par évaluation.	Une mission d'une semaine donne droit à maximum 5 crédits CPE par évaluation.
Une mission de deux semaines donne droit à maximum 20 crédits CPE par évaluation.	Une mission de deux semaines donne droit à maximum 10 crédits CPE par évaluation.

Participer au quizz de l'*Internal Auditor*

Vous pouvez répondre au quizz IIA relatif à la revue *Internal Auditor* et obtenir jusque 3 crédits CPE. Ce quizz est accessible aux seuls adhérents IIA.

Il faut 80% de bonnes réponses au quizz ou obtenir des crédits CPE.

Un nouveau quizz est mis en ligne tout les deux mois. Il est accessible à l'adresse :

<https://iaonline.theiia.org/cpe-quiz>

Attention : n'oubliez pas de sauvegarder votre relevé de notes pour justifier de votre déclaration CPE.

Assister à des webinars

La participation à des webinars vous permet également d'acquérir des crédits CPE.

Le nombre de crédit CPE est fonction du nombre d'heures du webinar.

Les webinars ouvrant droit à ces crédits CPE sont dispensés par certaines organisations uniquement.

Vous pouvez y accéder via :

[IIA Monthly Members-only Webinars](#)

[ACGA Members-only Webinars](#)

[Financial Services Audit Center Webinars](#)

[Audit Executive Center Members-only Webinars](#)

Ne pas oublier : les déclarations CPE font l'objet d'audit annuel.

Les justificatifs prouvant leurs déclarations doivent pouvoir être fournis par les certifiés sur demande de l'IIA.

Pour plus d'information se reporter à [Administrative Directive No. 4](#) et à

<https://na.theiia.org/training/Pages/Earn-CPE.aspx>.

Write an Exam Question

Maintien des certifications : obtenir des crédits CPE en vue de la déclaration

Institute leaders or members who wish to write questions for the Certified Internal Auditor® (CIA®), Certification in Control Self-Assessment® (CCSA®), Certified Government Auditing Professional® (CGAP®), and Certified Financial Services Auditor® (CFSA®) exams should complete and submit an [application form](#).

Writers are paid US \$50 for each multiple-choice question that is accepted.

[Currency Converter](#)

In addition to payment, writers may request to have 10 Chapter Achievement Program (CAP) credits awarded to their local IIA Institute.

In lieu of payment, writers may choose to receive three hours of [CPE](#) per accepted question. (Item writing is included under the Publications category for CPE, which allows a maximum of 50 hours to be earned in that category for each two-year period.)